

ATELIER 10

Jurisprudence actuelle du TAF

Thème de l'atelier

Comme le recours au Tribunal fédéral est exclu en matière d'asile, le Tribunal administratif fédéral est la première et seule instance de recours en Suisse dans les cas de procédure d'asile. La jurisprudence du Tribunal administratif fédéral sert ainsi de ligne directrice et d'orientation pour toute la pratique en matière d'asile en Suisse. Dans un contexte législatif dynamique et politiquement sensible, la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral est sans cesse amenée à évoluer. Elle interprète de nouvelles dispositions, clarifie l'ancienne jurisprudence et se prononce sur des questions non résolues. Les arrêts pertinents sont publiés dans le recueil officiel des arrêts. Il existe par ailleurs des arrêts de référence qui permettent au Tribunal administratif fédéral de déterminer la pratique des pays. Ils traitent de la situation pertinente pour les décisions en matière d'asile dans les pays de provenance et dans l'espace Dublin.

Objectif de l'atelier

Cet atelier a pour objectif de présenter la jurisprudence actuelle du Tribunal administratif fédéral et de la discuter avec les participant-e-s. L'année dernière, le changement de pratique du SEM concernant l'Érythrée lors de l'été 2016 a fait l'objet de plusieurs arrêts de principe du Tribunal administratif fédéral. Comme ceux-ci ont aussi mené à une réorientation fondamentale de l'appréciation juridique de la situation, l'exposé de l'atelier portera essentiellement sur la nouvelle jurisprudence concernant l'Érythrée. Si le temps à disposition le permet, la jurisprudence récente en matière de Dublin sera également abordée.

Questions clés

- Quels ont été les changements pratiques pour les requérant-e-s d'asile érythréen-ne-s?
- Quelle influence la nouvelle jurisprudence du Tribunal administratif fédéral a-t-elle sur la pratique du SEM quant aux décisions relatives à l'Érythrée?
- Quels changements résultent de la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral en ce qui concerne la procédure Dublin?

Langue

Session I & II: Allemand

Contributions

- Seraina Nufer, OSAR: modération (5 minutes)
- Walter Lang, Tribunal administratif fédéral : Jurisprudence actuelle du Tribunal administratif fédéral relative à l'Érythrée (et éventuellement la procédure Dublin) (45 minutes)